

## La moitié des enfants d'ouvriers nés au début des années 1980 sont bacheliers. Les chances de terminer avec succès un enseignement supérieur ou secondaire de second cycle ont progressé dans tous les groupes sociaux, mais leur répartition entre voies générales, technologiques et professionnelles diffèrent.

Les développements quantitatifs des enseignements secondaires, puis supérieurs, ont permis d'ouvrir l'école à une population plus large. Cette ouverture et ses limites peuvent être appréciées en comparant, dans le temps, les proportions dans lesquelles les enfants de différents groupes sociaux parviennent au baccalauréat et se répartissent en fonction de leur diplôme le plus élevé.

Dans les générations des années 1940, plus de deux enfants de cadres sur trois étaient titulaires d'un baccalauréat, pour seulement 6 % des enfants d'ouvriers. Parmi les dernières générations, nées au début des années 1980, la moitié des enfants d'ouvriers sont bacheliers (*graphique 01*). La progression a été particulièrement rapide entre les générations nées de 1964 à 1968 et celles nées de 1974 à 1978. Le développement quantitatif de la fin des années 1980 a contribué, de ce point de vue, à la réduction des inégalités scolaires.

Sur 100 jeunes appartenant aux générations 1984-1988, âgés de 20 à 24 ans début 2009, 53 déclarent avoir eu accès à l'enseignement supérieur ; parmi les autres, 3 déclarent pour diplôme le plus élevé un baccalauréat technologique, 8 un baccalauréat ou brevet professionnel et 17 un certificat d'aptitudes ou brevet d'études professionnels (*graphique 02*). Les enfants d'ouvriers et d'employés sont diplômés des enseignements secondaires technologiques et professionnels en plus fortes proportions (36 %) que les enfants d'indépendants, cadres et techniciens (18 %). Par rapport à leurs aînés des générations

1974-1978, âgés de 20 à 24 ans dix ans auparavant, les jeunes de 2009 sont moins souvent dépourvus de diplômes d'enseignement secondaire de second cycle. Cette situation reste plus fréquente parmi les enfants d'employés et d'ouvriers (21 %) que parmi les enfants d'indépendants, cadres, enseignants et intermédiaires (8 %).

La répartition des bacheliers 2009 selon les trois grandes filières (générale, technologique et professionnelle) confirme le poids persistant de l'origine sociale sur les parcours scolaires : alors que les enfants d'ouvriers se répartissent à peu près équitablement, selon les trois types de baccalauréat, les enfants de cadres privilégient massivement la voie générale, la plus favorable à la poursuite d'études supérieures longues (*tableau 03*).

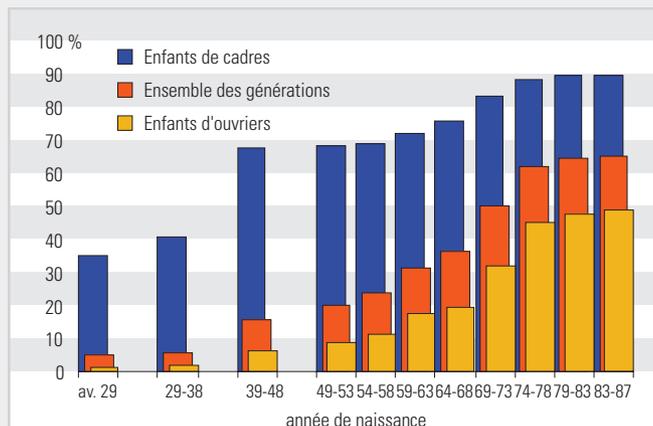
L'élévation de la proportion de bacheliers généraux parmi les enfants de milieux « défavorisés » est l'un des objectifs du ministère, au titre de la politique de promotion de l'égalité des chances (loi du 31 mars 2006). Pour une valeur estimée à 18,5 % en 2008, l'objectif, suivi par un indicateur LOLF, est d'atteindre 20 % en 2010.

*Le graphique 01 porte sur des générations, c'est-à-dire des jeunes nés la même année. Les données proviennent des enquêtes FQP et Emploi de l'INSEE (enquête de 2005 pour les générations nées de 1979 à 1983, de 2009 pour celles natives de 1983 à 1987). Les diplômes équivalents au baccalauréat ne sont pas pris en compte, en principe.*

*Le graphique 02 porte sur des groupes d'âges (20 à 24 ans en début d'année) coïncidant avec des générations. Les données proviennent des enquêtes emploi de l'INSEE. Les catégories d'études sont définies en combinant l'accès, ou non, à des études supérieures, et, dans la négative, le niveau le plus élevé du diplôme d'enseignement secondaire du second cycle ainsi que son orientation générale, professionnelle ou technologique. L'« origine sociale » est appréhendée, classiquement, par la catégorie socioprofessionnelle des parents donnant la priorité au père. La PCS d'un retraité ou d'un chômeur est normalement celle de son dernier emploi. La profession de la mère est substituée à celle du père lorsqu'il est absent ou décédé.*

Source : INSEE, enquêtes Emploi et Formation et qualification professionnelle

## 01 Obtention du baccalauréat selon la génération et le milieu social



Lecture : parmi les jeunes nés de 1983 à 1987, 89 % de ceux dont le père est cadre sont bacheliers, contre 49 % des jeunes de père ouvrier. C'est nettement plus que dans les générations des années 1930, où 41 % des enfants de cadres obtenaient le baccalauréat, contre 2 % seulement des enfants d'ouvriers.

Sources : calculs Centre Maurice Halbwachs à partir des enquêtes Formation et qualification professionnelle et DEPP à partir des enquêtes Emploi de l'INSEE

## 02 Répartition par filière des bacheliers 2009 selon leur origine sociale

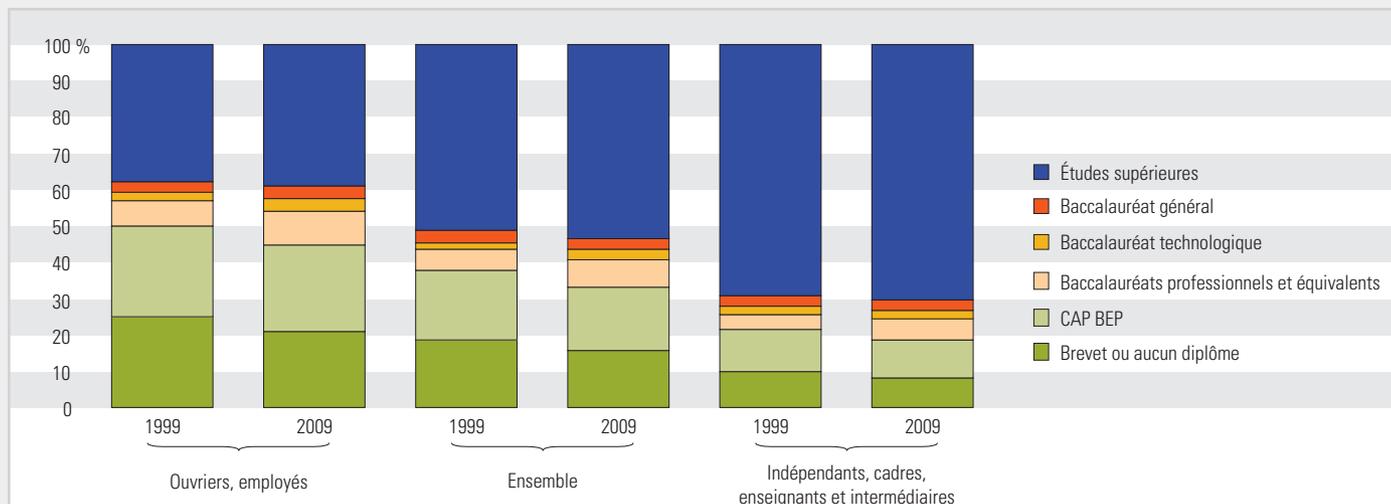
France métropolitaine + DOM

	Général	Technologique	Professionnel
Agriculteurs exploitants	55,3	22,7	21,9
Artisans, commerçants, chefs d'entr.	49,3	23,9	26,9
Cadres, prof. intellectuelles sup.	75,3	15,5	9,2
Professions intermédiaires	57,6	25,9	16,5
Employés	48,1	29,7	22,2
Ouvriers	33,2	28,4	38,3
Retraités – Inactifs	41,3	28,6	30,1
<b>Ensemble</b>	<b>53,2</b>	<b>24,2</b>	<b>22,4</b>

Lecture : en 2009, 33,2 % des bacheliers enfants d'ouvriers ont obtenu un baccalauréat général, 28,4 % un baccalauréat technologique et 38,3 % un baccalauréat professionnel.

Source : MEN-DEPP (OCEAN)

## 03 Diplômes des jeunes âgés de 20 à 24 ans en fonction du milieu social (en 1999 et 2009)



Lecture : en 2009, sur 100 enfants d'employés et d'ouvriers, 39 ont eu accès à l'enseignement supérieur. Parmi les autres : 24 déclarent, comme diplôme le plus élevé, un certificat d'aptitude ou brevet d'études professionnelles, 9 un baccalauréat professionnel ou un diplôme équivalent, 4 un baccalauréat technologique et 3 un baccalauréat général. Au total, 79 % de ces jeunes ont au moins un diplôme de l'enseignement secondaire du second cycle, à comparer à 92 % des enfants d'indépendants, cadres, enseignants et intermédiaires.

Source : calculs DEPP à partir des enquêtes Emploi de l'INSEE de 1999 et 2009 (moyenne annuelle)